

Secteur de Maubeuge

**PROJET CHANGEMENT DE GAZ
DANS LES HAUTS-DE-FRANCE**

Kit à destination des entreprises

**Bascule en gaz H en septembre
2027**

Sommaire :

1

Le changement de gaz
Contexte

2

La phase d'inventaire
Votre rôle et celui de GRDF

3

La phase de réglages
Votre rôle et celui de GRDF

4

Le passage au gaz H
Votre rôle et celui de GRDF

5

Contactez-nous
Pour en savoir plus

1 Le changement de Gaz : Contexte

@EMKA Photographe

Qui est GRDF ?

Principal distributeur de gaz en France, GRDF achemine chaque jour le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner ou encore se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Nous concevons, construisons, exploitons et entretenons le plus grand réseau de distribution d'Europe (200 715 km).

Genèse du projet et rôle de GRDF :

Une grande partie des clients de la région des Hauts-de-France est alimentée en gaz naturel provenant du gisement de Groningue aux Pays-Bas (gaz B). *Pour des raisons de baisse de production de ce gisement, ce gaz ne sera plus distribué.* Le gaz H, qui dessert déjà plus de 10 millions de clients partout en France, le remplace progressivement d'ici 2029.

- GRDF vous accompagne tout au long du processus du changement de gaz : inventaire, réglages puis arrivée du gaz H. Tous les clients alimentés en gaz B sont concernés.
- GRDF ne vend ni n'installe aucun équipement.
- GRDF n'est pas un fournisseur. Vous êtes libre de choisir votre fournisseur d'énergie et vous pouvez décider d'en changer à tout moment. Pour en savoir plus, rendez-vous sur energie-info.fr



Le projet Changement de gaz : les trois principales étapes de la conversion

Le changement va s'opérer en 3 étapes

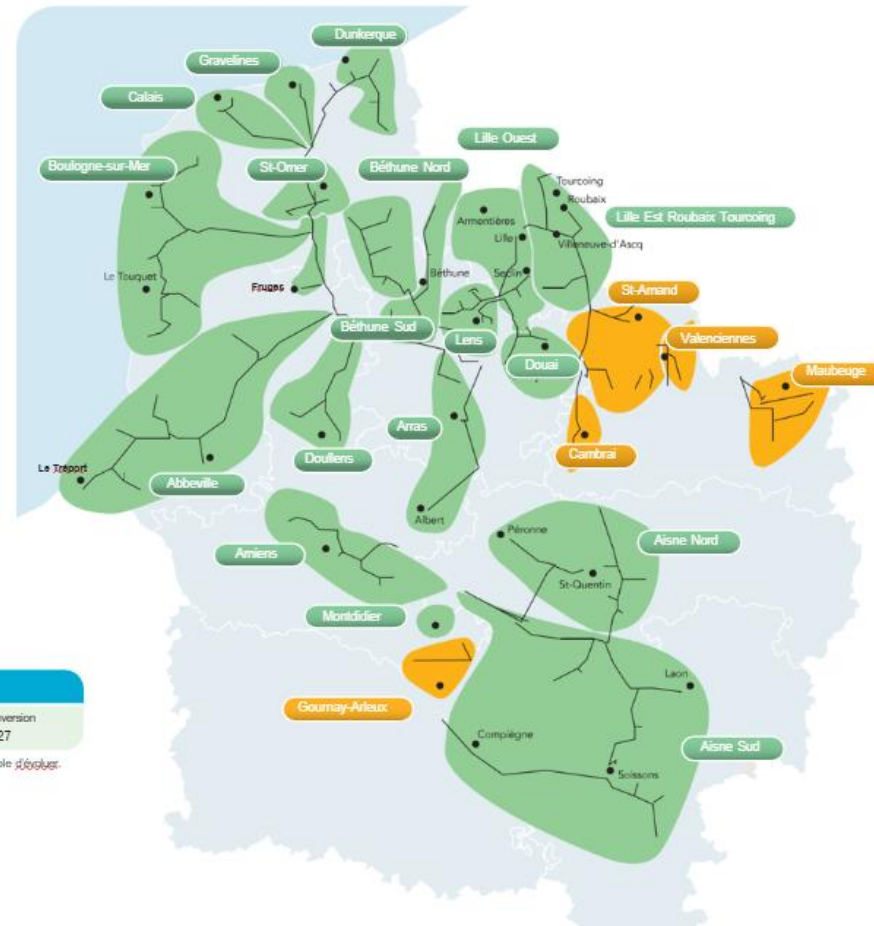


Le projet Changement de gaz : une conversion secteur par secteur

CHANGEMENT
DE GAZ

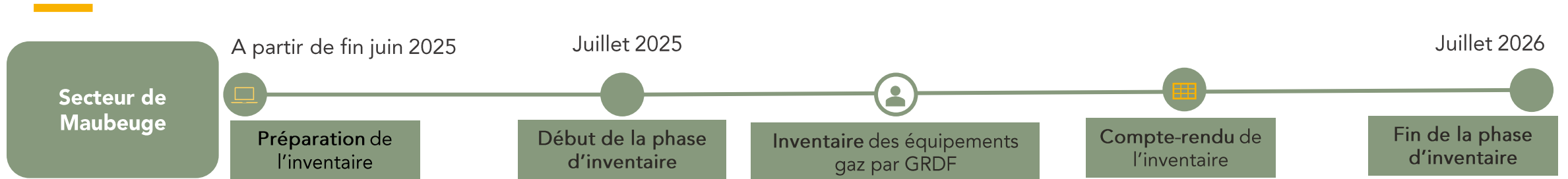
PLANNING DE
CONVERSION
DANS LES
HAUTS-DE-
FRANCE

JANVIER 2027



Ici carte interactive
ma commune est-elle
concernée ?

La phase d'inventaire : l'inventaire des équipements gaz débute 2 ans avant le passage au gaz H



1. Vous êtes contacté par le prestataire inventariste missionné par GRDF pour la prise de rendez-vous.

2. Vous accueillez l'inventariste et lui donnez accès à vos équipements.

3. Vous recevez votre compte rendu d'inventaire par mail ou courrier.

Si vous constatez un écart, informez GRDF par mail à l'adresse :

 contact.adaptationgazH@grdf.fr

ou par téléphone au  **09.69.36.35.34**



**Les coûts de l'inventaire
sont pris en charge par GRDF.**



La phase de réglages : Préparation des devis de réglages un an avant le passage en gaz H

Secteur de
Maubeuge

A partir de décembre
2026

Jusqu'à octobre 2027

Début de la **préparation**
des réglages

Prise de contact avec les
intervenants réglages

Transmission des dates
et devis à GRDF

Notification de
validation de devis

Fin de la **préparation**
des réglages

1. Vous prenez contact avec vos intervenants habituels d'entretien. Vous leur demandez les devis et organisez avec eux les réglages de vos équipements fonctionnant au gaz naturel.

2. Vous transmettez les devis de réglages à GRDF par mail à l'adresse contact.adaptationgazh@grdf.fr



Vous serez indemnisé du montant des devis acceptés par GRDF.

3. Vous recevez un mail ou un courrier de la part de GRDF vous informant que les montants des devis de réglages préalablement transmis sont validés.



La phase de réglages – Le réglage de vos appareils de décembre 2026 à octobre 2027

Secteur de
Maubeuge

A partir de décembre 2026

Jusqu'à octobre 2027

Début de la phase
de réglages

Signature électronique
de l'attestation (1)

Changement du
détendeur par GRDF (2)

Réglage
des appareils (3)

Fin de la phase de
réglages

1. Vous signez électroniquement l'attestation de préparation au Changement de Gaz. La signature de ce document est **obligatoire** et indépendante de toute autre action (devis, date de réglage, validation du montant d'indemnisation). En signant ce document, vous attestez avoir pris toutes les dispositions nécessaires concernant les équipements alimentés en gaz avant le Changement de Gaz.



L'attestation de préparation au Changement de Gaz signée est obligatoire. Si cette étape n'est pas réalisée, vous risquez la suspension d'alimentation en gaz de votre site.

Lien vers l'attestation de
préparation au changement de gaz

2. Changement de détendeur par GRDF ou un prestataire. GRDF vous contactera afin de planifier une intervention sur votre poste de livraison si nécessaire. Pour les clients concernés : vous accueillez l'intervenant missionné pour le remplacement ou le réglage du détendeur dans le coffret. Cette opération implique une coupure temporaire de l'alimentation en gaz naturel et devra être réalisée en amont de toute opération de réglage de vos équipements.

3. Vos intervenants réalisent les réglages de vos équipements. Selon les équipements, ces réglages peuvent avoir lieu avant, pendant ou après l'arrivée du gaz H.

4 Le passage au gaz H : arrivée du gaz H et indemnisation

Secteur de
Maubeuge

Suspension d'alimentation pour les sites
sans attestation de préparation
au Changement de Gaz

Octobre 2027

BASCULE du secteur de
Maubeuge (1)

Transmission des factures
et RIB à GRDF (2)



1. Vous serez informé par courrier de l'arrivée effective du gaz H dans votre commune.

2. INDEMNISATION :

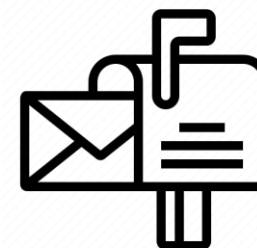
Le processus de remboursement est simple et se fait par virement.

Pour cela, transmettez votre facture, votre RIB, à GRDF PAR MAIL à l'adresse contact.adaptationgazH@grdf.fr

Votre facture doit être à l'entête de votre entité (entreprise, association, collectivité,...)

et à l'attention de :

GRDF Direction Clients – Territoires Nord-Ouest
Projet Changement de Gaz
76 rue Rachel Lempereur
59031 Lille Cedex



**PAR MAIL**

contact.adaptationgazH@grdf.fr

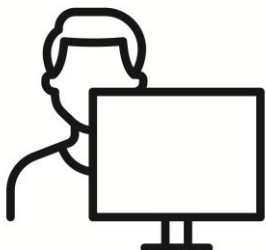
**PAR TELEPHONE**

GRDF SERVICE CLIENT

Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi de 8h à 17h.

 **N° Cristal 09 69 36 35 34**

APPEL NON SURTAXÉ

**SITE INTERNET**

Changementdegaz.grdf.fr